HAL open science

1870-1871 : Saint-Germain-en-Laye dans la tourmente de la guerre

Christophe Pommier

To cite this version:

Christophe Pommier. 1870-1871 : Saint-Germain-en-Laye dans la tourmente de la guerre. Saint-Germain-en-Laye, ville militaire, Les Amis du Vieux Saint-Germain, Mar 2018, Saint-Germain-en-Laye, France. p. 105-118. hal-03749482

HAL Id: hal-03749482

https://hal.science/hal-03749482

Submitted on 30 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1870-1871 : Saint-Germain-en-Laye dans la tourmente de la guerre

Christophe Pommier[1]

Comme de nombreuses villes françaises, Saint-Germain-en-Laye connaît les affres de l'invasion et de l'occupation lors de la guerre de 1870-1871. En effet, si les troupes allemandes n'occupent qu'une faible partie du territoire français à la fin du mois de septembre 1870 – elles sont présentes dans onze départements ; la situation a considérablement évoluée quatre mois plus tard, au moment où s'achève le siège de Paris : vingt-neuf départements sont entièrement ou presque entièrement occupés et huit autres connaissent ou ont connu une brève occupation. Ce n'est pas la première fois pour Saint-Germain-en-Laye, déjà touchée par l'occupation de 1814-1815 ; mais à quelques kilomètres de Paris, assiégé, et de Versailles, où le roi de Prusse et son état-major ont établi leurs quartiers, cette nouvelle occupation se déroule dans une atmosphère assez particulière.

Cette contribution se propose d'y revenir en la replaçant dans le contexte plus large de la guerre et du siège de Paris. Le sujet n'est pas neuf : en 2001-2002, l'université libre de Saint-Germain s'était déjà intéressée de manière approfondie à l'occupation de la ville en 1870-1871[2] et, à cette occasion, avait publié quatre journaux de guerre de Saint-Germanois. En outre, plusieurs chapitres ou articles ont été consacrées à cette période de l'histoire saint-germanoise[3]. Mentionnons également le travail de Gustave Desjardins sur l'histoire de la Seine-et-Oise pendant la guerre de 1870-1871[4], réalisé à la demande du préfet de la Seine-et-Oise au travers de multiples témoignages et enquêtes recueillis ou réalisés à cet effet ; et le

---

[1] Conservateur-adjoint au département artillerie du musée de l'Armée (Paris).

[2] Collectif, « Ordre et désordre à Saint-Germain-en-Laye au XIXe siècle : Saint-Germain-en-Laye ville occupée : 1814-1815 et 1870-1871 », *Les Cahiers de l'université libre de Saint-Germain-en-Laye*, n° 30, Saint-Germain-en-Laye, Université libre de Saint-Germain-en-Laye et sa région, 2002.

[3] Roger Berthon, *Saint-Germain-en-Laye*, Saint-Germain-en-Laye, Diguet-Deny, 1966, p. 164-171 ; Nathalie Forteau-Venet et Isabelle Fournel, *Saint-Germain-en-Laye, Histoire d'un millénaire*, Saint-Germain-en-Laye, Office municipal de tourisme de Saint-Germain-en-Laye, 2004, p. 180-184 ; Arlette Millard, « L'occupation prussienne à Saint-Germain-en-Laye 1870-1871 », *Saint-Germain-en-Laye sous les occupations étrangères*, Saint-Germain-en-Laye, Bulletin des Amis du Vieux-Saint-Germain, n° 40, 2003, p. 55-72 ; François Boulet, *Leçon d'Histoire de France, Saint-Germain-en-Laye*, Saint-Germain-en-Laye, Les Presses franciliennes, 2006, p. 183-189 ; Jacques Hantraye, « Histoire totale, guerre totale ? Approche historiographique comparée des occupations de 1814-1815 et 1870-1871 dans le département de Seine-et-Oise », *Napoleonica. La revue*, 2008/2, p. 64-86.

[4] Gustave Desjardins, *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise, 1870-1871*, Versailles, Cerf et fils, 1873.

rapport de la commission municipale de Saint-Germain-en-Laye sur cette période mouvementée[5].

La guerre de 1870-1871 : un aperçu[6]

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à Guillaume Ier de Prusse. Ce dernier reçoit le soutien de la Confédération de l'Allemagne du Nord, ainsi que des royaumes de Bavière et de Wurtemberg, et des grands-duchés de Bade et de Hesse-Darmstadt. Les opérations militaires débutent le 2 août : très rapidement, et simultanément, l'armée française est battue en Alsace et en Lorraine. Strasbourg et Metz, où s'est réfugiée la majeure partie de l'armée, sont assiégés. Le reste des troupes françaises, poursuivi par les Allemands, tente de manœuvrer pour briser le siège de Metz, mais doit se replier sur Sedan. L'armée y est encerclée (31 août-1er septembre) et Napoléon III capitule le 2 septembre.

Le 4, à Paris, des opposants à l'Empire proclament sa déchéance et la constitution d'un Gouvernement provisoire de la Défense nationale, qui poursuit la guerre : Moltke, le chef d'état-major de l'armée prussienne, décide de porter son effort sur Paris pour vaincre le nouveau régime. Les Allemands sont à Reims le 6 septembre, à Château-Thierry le 11, à Meaux le 15, à Pontoise le 17 et à Poissy le 18. Le 19, en éclaireurs, puis le 20, ils entrent dans Saint-Germain-en-Laye. Dans la nuit du 19 au 20 septembre, après leur victoire à Châtillon, les Allemands réalisent la jonction de leurs troupes à Triel-sur-Seine et coupent la voie de chemin de fer de l'Ouest et la ligne télégraphique : la capitale est investie et le siège débute.

Le 9 octobre, Léon Gambetta, ministre de l'Intérieur, rejoint Tours pour organiser des armées de secours afin de prendre l'assiégeant à revers et soulager l'Armée de Paris. Les combats sont incertains dans le Loiret, Orléans est pris et repris, alors qu'échouent deux tentatives de percée parisiennes à Buzenval et au Bourget (21 et 28-30 octobre). Le 27 octobre, Metz capitule, permettant à Moltke de retrouver la totalité de ses troupes pour faire face aux armées de secours. Créée le 18 novembre, l'Armée du Nord essaie elle aussi de briser le siège de Paris, tandis qu'une tentative de percée par Champigny-sur-Marne échoue (29 novembre-3 décembre). Le 5 décembre, après la défaite de Loigny et la perte d'Orléans, Gambetta divise

---

[5] Archives municipales de Saint-Germain-en-Laye (AMSGL), 944.05 SAI, *Ville de Saint-Germain-en-Laye – 14 septembre 1870 – 14 avril 1871*.

[6] Pour une approche approfondie de ce conflit, voir François Roth, *La guerre de 70*, Paris, Fayard, 1990 et Mathilde Benoistel, Sylvie Le Ray-Burimi et Christophe Pommier (dir.), *France-Allemagne(s) 1870-1871 : la guerre, la Commune, les mémoires*, Paris, Gallimard / Musée de l'Armée, 2017.

l'Armée de la Loire : il en tire la 2e Armée de la Loire, destinée à délivrer Paris, et l'Armée de l'Est, pour secourir Belfort, assiégée depuis le 3 novembre. Le 21 décembre, une nouvelle offensive parisienne échoue au Bourget.

À partir du 5 janvier 1871, les Allemands bombardent Paris depuis leurs batteries d'artillerie installées à Saint-Cloud, Meudon et Châtillon pour faire capituler la ville et le gouvernement. En province, malgré quelques succès, les armées de secours sont battues : la 2e Armée de la Loire au Mans (11-12 janvier), l'Armée de l'Est à Héricourt (15-17 janvier) et l'Armée du Nord à Saint-Quentin (19 janvier). L'Empire allemand est proclamé le 18 janvier à Versailles. À Paris, après l'échec d'une dernière sortie à Buzenval (19 janvier) et devant l'agitation croissante d'une part de la population, le gouvernement demande l'armistice. Celui-ci, signé le 26 janvier à Versailles, est publié le 28. Il met fin aux combats, excepté dans l'Est. Un armistice complet est effectif le 15 février. Les préliminaires de paix sont signés le 26 février, puis aboutissent au traité de Francfort le 10 mai 1871.

Saint-Germain-en-Laye occupé

La capitulation de Sedan et la proclamation du Gouvernement de la Défense nationale apportent en Seine-et-Oise et à Saint-Germain-en-Laye des changements similaires à ce qui se passe dans le reste du pays : un nouveau préfet est nommé – le républicain Édouard Charton succède au bonapartiste Jules-Priamar Boselli – qui, devant l'adhésion tardive du conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye au nouveau régime républicain, remplace ce dernier par une commission municipale le 15 septembre. Celle-ci est l'interlocutrice du pouvoir prussien tout au long de l'occupation et, tant bien que mal, administre la ville.

Le 19 septembre 1870, vers 20 heures, cinq dragons de la Ve division de cavalerie prusienne traversent la ville : c'est le premier contact, très bref, entre Saint-Germain-en-Laye et l'envahisseur Comme depuis quelques jours, il n'y a plus aucune unité militaire française à Saint-Germain-en-Laye, toutes les troupes disponibles ayant été appelées à se rassembler à Paris, le général Trochu, président du Gouvernement de la Défense nationale et commandant en chef de l'Armée de Paris, ayant opté pour une défense de la capitale à l'abri des forts et de l'enceinte décidés par Thiers en 1841. Le lendemain, mardi 20 septembre, quatre dragons arrivent au matin à la mairie et annoncent qu'ils viennent vérifier qu'aucune troupe n'est présente en ville ; en effet, depuis la veille, le Ve corps d'armée (prussien) du général von Kirchbach campe au Pecq. Le soir même, une unité d'infanterie se présente à la mairie et exige sur l'heure une indemnité de guerre de 100 000 francs faute de quoi la ville serait

brûlée. Aussitôt, la commission municipale sollicite les habitants pour réunir les fonds demandés. Cependant, la somme n'étant pas versée à l'heure dite, quelques coups de canons sont tirés, touchant notamment la caserne du Luxembourg et l'église. Après négociations, la commission parvient à obtenir un sursis jusqu'au lendemain matin en échange d'otages – deux conseillers municipaux. 104 524,50 francs[7] sont recueillis au cours de la nuit, mais la municipalité n'en reconnaît que la moitié à l'occupant, qui ne confisque que 10 000 francs en échange de la liberté des deux otages.

Le lendemain, le général Hermann von Redern, commandant la brigade de cavalerie du XIIIe corps d'armée, arrive à Saint-Germain-en-Laye et prend officiellement possession de la ville. Il fait savoir que ses troupes seront cantonnées dans les casernes et chez les habitants, et que la ville pourvoira à l'ensemble des frais de ses hommes et de ses chevaux. Von Redern se retire ensuite au Pavillon Henri IV, où il établit son quartier général, et délègue au capitaine von Fleick la gestion de la ville.

Aussitôt, la commission municipale demande la tenue d'élections communales. Cette requête est immédiatement rejetée par les services de la Préfecture, ainsi que le rapporte dans un courrier von Redern, qui a accompagné la délégation saint-germanoise à Versailles : « je viens vous déclarer dans un intérêt d'ordre que tout votre ville devra comprendre [qu'] il y a lieu d'ajourner vos élections et que [je] maintiens en fonction l'administration actuelle de votre ville[8]. »

L'occupation ne commence réellement qu'à partir du 16 octobre, date à laquelle près de 6 000 soldats prussiens arrivent à Saint-Germain-en-Laye pour y être cantonnés. Au plus fort de l'occupation (fin décembre 1870), ce chiffre atteint 12 181 soldats, à rapporter au nombre de Saint-Germanois, environ 17 000. Ce ratio n'est pas excessif comparé à ce que subissent les autres villes de Seine-et-Oise. Le caractère pénible de cette occupation est surtout dû au fait que l'ennemi refuse les casernes mises à disposition et exige que ses hommes soient logés et nourris chez l'habitant. Le phénomène s'accentue au fil du temps : le 20 octobre, les Prussiens décrètent l'extinction des lumières à partir de neuf heures du soir du côté de la Seine ; le 30 novembre, ils interdisent la circulation en ville passé cette heure ; ils suppriment ensuite l'usage des cloches, tant pour un usage civil que religieux ; enfin, le 2 février, ils ordonnent que toutes les horloges de la ville passent à l'heure allemande, humiliation supplémentaire alors que les combats ont cessé quelques jours auparavant.

---

[7] Soit, pour donner une idée approximative, près d'1,2 millions d'euros actuels si l'on se réfère au prix du pain.

[8] AMSGL, 4 H 11, lettre du général von Redern à Messieurs les membres de la commission municipale de la ville de Saint-Germain, 24 septembre 1870.

Le 20 octobre, la commission municipale décide que la ville prendra en charge toutes les dépenses occasionnées par l'occupant. Elle s'efforce d'employer les artisans et ouvriers de Saint-Germain-en-Laye que la guerre condamne à la quasi-inactivité : des travaux d'utilité générale sont organisés, tel l'entretien des routes et chemins de commune. Cela n'empêche pas les nombreuses réquisitions et contributions de guerre d'accabler les Saint-Germanois, durant l'un des plus terribles hivers du siècle.

Des réquisitions sans fin

Les incessantes réquisitions de l'ennemi sont dures à supporter pour la commission municipale et pour les habitants. Outre la contrainte matérielle, elles leur rappellent quotidiennement leur statut de vaincus.

Pour assurer leur sécurité, les autorités prussiennes perquisitionnent les maisons pour s'assurer qu'aucun militaire ne soit caché en ville et exigent que toutes les armes et munitions – de guerre comme de chasse – leurs soient apportées. Jusqu'à leur départ, ils organisent plusieurs perquisitions afin de vérifier qu'aucune arme ne leur a été dissimulée et qu'aucune maison n'abrite de franc-tireur.

La ville doit subvenir au besoin de nourriture et de logement de l'ensemble du corps d'occupation de septembre à mars 1871. La situation s'améliore quelque peu à partir du 19 décembre, lorsque le commandement prussien fait savoir qu'il fournira les vivres, bruts, aux villes françaises. À la différence des Parisiens, qui ont énormément souffert de la faim, le sort des Saint-Germanois est plus enviable, même s'ils connaissent des privations et que la nourriture est d'abord destinée aux troupes d'occupation. La viande de cheval est ainsi largement cuisinée à Saint-Germain-en-Laye à cette période. Cependant, les scènes parisiennes bien connues de vaines files d'attentes devants les commerces de bouche ou de chasse aux rats n'ont pas eu lieu à Saint-Germain.

À cela s'ajoutent les autres réquisitions : des hommes – de nombreux ouvriers (terrassiers, bûcherons, charpentiers, tailleurs, etc.) sont employés pour effectuer des travaux liés aux besoins du siège et de l'occupant, ou servir comme ambulanciers ; le bois et le charbon – la rigueur de l'hiver amène les Prussiens à réquisitionner les marchands de bois puis à effectuer d'importantes coupes dans la forêt de Saint-Germain ; des vêtements (couvertures, caleçons, pantoufles…) ; des bougies et des chandelles ; les voitures (chariots, diligence, fiacre, etc.) – afin que les denrées, les malades et les officiers puissent être transportés ou se déplacer dans les environs ; les produits de luxe, vins, champagne (les 25 000 bouteilles présentes à Saint-

Germain-en-Laye auraient été bues par l'occupant[9]), cigares ; ou encore les journaux – le commandement prussien veut être au courant de ce qui se dit dans la presse française. À chaque fois, tout passe par le commission municipale ; ainsi le 3 février, il est exigé que « Les chevaux qui sont habituellement dans la Ville sont à présenter à 4 heures cette après-midi, à la terrasse. Pour chaque cheval qui ne se présente pas, j'imposerai une peine d'amende de 500 francs[10]. »

Aux premiers jours de l'occupation, quelques réclamations sont effectuées par des habitants s'estimant victimes de brutalités ou de réquisitions abusives. Ainsi, le 22 septembre, « trois soldats, sans billets de logement, se sont présentés chez M. Chastiés […] vers 10 heures du matin, ils se sont fait servir à boire et à manger, ce qui a été fait, puis ils ont ouvert les meubles et emportés les œufs et les fruits qui s'y trouvaient[11]. » Le surlendemain, un rapport du commissaire de police mentionne que le 23 septembre, « vers six heures et demi du soir des soldats prussiens sont entrés chez Mgr l'archevêque […] ils lui ont pris d'autorité trois stères de bois et des outils[12]. » Mais la sévère administration d'occupation prussienne ne se laisse guère importuner par ces rapports et les réclamations cessent assez rapidement : prétextant une distribution clandestine de courriers, les Prussiens arrêtent et incarcèrent à Versailles le commissaire de police, M. Roussel. Son « zèle » et son « dévouement » sont par ailleurs publiquement remerciés dans le rapport de la commission municipale[13].

Figures de l'occupation de 1870-1871

La vie de Saint-Germain-en-Laye pendant l'occupation est relativement bien connue grâce au rapport de la commission municipale[14], rédigé dès 1871.

Cette lecture, parfois factuelle et administrative, est, pour qui veut s'immerger dans l'atmosphère de l'époque, à compléter par la lecture de quatre journaux de guerre de Saint-Germanois[15].

Le plus conséquent est celui du Frère François-Xavier[16], directeur de l'école communale de garçons de la rue des Coches, tenue par les frères de la Doctrine Chrétienne. Le Frère

---

[9] Collectif, « Ordre et désordre à Saint-Germain-en-Laye… », *op. cit.*, p. 65.
[10] AMSGL, 944.05 SAI, *op. cit.*, p. 20.
[11] AMSGL, 4 H 15, Note du 22 septembre 1870.
[12] AMSGL, 4 H 15, Rapport du 23 u 24 7bre 1870.
[13] AMSGL, 944.05 SAI, *Ville de Saint-Germain-en-Laye…*, p. 10.
[14] Voir note 5.
[15] Ces quatre journaux ont été intégralement retranscrits par les membres de l'université libre de Saint-Germain-en-Laye et sa région dans le n° 30 des *Cahiers de l'université libre de Saint-Germain-en-Laye*, cf. note 2.
[16] Collectif, « Ordre et désordre à Saint-Germain-en-Laye au XIXe siècle : Saint-Germain-en-Laye ville occupée : 1814-1815 et 1870-1871 », *op. cit.*, p. 107-162.

François-Xavier (1827-1910), saint-germanois depuis 1843, tient quotidiennement une chronique de l'occupation de sa ville. Passé le premier mois, il est très disert sur les affres de l'occupation et sur la vie quotidienne des Saint-Germanois, mais également celle des soldats prussiens dont les activités sont évoquées et parfois même détaillées.

Autre récit, celui du pasteur Napoléon Peyrat[17]. Il est consigné dans deux petits carnets, envoyés le 15 janvier 1872 par le pasteur à l'attention du préfet de Seine-et-Oise, en réponse à sa demande de témoignages pour nourrir le travail de Gustave Desjardins. Chef de la communauté protestante saint-germanoise, Napoléon Peyrat (1809-1881) est originaire de l'Ariège et officie dans le nord de la Seine-et-Oise depuis 1847. Son « journal des douleurs de ma Patrie[18] » fait écho à l'actualité du siège, tout en relatant ses activités durant cette période. Sa pensée[19] rejoint celle de bon nombre de catholiques : les défaites de l'été et la chute de l'Empire, l'invasion puis l'occupation du pays et, enfin, la défaite finale de la France sont perçues comme un châtiment divin pour une France qui se serait éloignée de Dieu durant le Second Empire.

Les « notes prises à la hâte et seulement pendant l'invasion des Prussiens[20] » de la marquise de Beauvais[21] sont les moins documentées et, d'une certaine manière, les plus intéressantes. Cela tient à la personnalité de la marquise, sur laquelle les informations sont lacunaires : veuve, elle vit avec ses domestiques au 25 rue de Versailles (actuelle rue Alexandre Dumas) et peut observer avec sa longue-vue la plaine du Pecq et le Mont-Valérien. Son titre et sa fortune lui permettent de s'opposer aux demandes de l'occupant, notamment aux réquisitions concernant le logement. De même, elle refuse de saluer le roi de Prusse, en visite à Saint-Germain-en-Laye, et intime l'ordre à ses domestiques de suivre son exemple. Ses derniers mots reflètent bien son état d'esprit. En référence aux demandes d'impôts et d'indemnités des Allemands, elle écrit « Je n'ai versé aucun centime. », puis termine ainsi : « Espérons que l'heure de la revanche sonnera […] quel beau jour que celui où on entrera à Berlin. »

Le quatrième témoignage est celui d'Emma Ogier-Ward[22], l'épouse d'un médecin anglais venue à Saint-Germain-en-Laye pour fonder une école destinée aux jeunes filles anglaises. Au moment de la déclaration de guerre, elle y est en plein aménagement en vue de la rentrée. Son journal est rédigé a posteriori, en Angleterre, à partir de notes prises quasi quotidiennement, de juillet 1870 à juillet 1871. Son originalité : ne pas s'arrêter au départ des Allemands et

[17] *Ibidem*, p. 163-219.
[18] *Ibid.*, p. 163.
[19] *Ibid.*, p. 163 et 219.
[20] *Ibid.*, p. 221.
[21] *Ibid.*, p. 221-235.
[22] *Ibid.*, p. 237-305.

évoquer le second siège de Paris. L'autre intérêt réside dans la nationalité d'Emma Ogier-Ward, qui lui confère un certain recul vis-à-vis des évènements en cours.

Outre les quelques difficultés dues aux privations, le vacarme incessant de l'artillerie et la vie quotidienne saint-germanoise, ces quatre chroniques témoignent du manque d'information et de saisir les rumeurs qui courent dans cette France malmenée de l'automne et de l'hiver 1870-1871. Emma Ogier-Ward les résume assez bien le 21 novembre : « Il y a quelque chose de mythique à propos de l'Armée de la Loire. Un jour, nous entendons qu'elle est à un endroit et victorieuse ; un autre jour, qu'elle est défaite et ailleurs[23] ! »

Enfin, à l'instar d'autres communes franciliennes, Saint-Germain-en-Laye peut s'enorgueillir d'un héros local. Il s'agit d'Armand Brare, un marchand de volailles effectuant, grâce à un laissez-passer, des allers-retours entre Saint-Germain-en-Laye et Limay, près de Mantes-la-Jolie. Il fait passer près de 3 000 lettres à travers les lignes allemandes. Capturé par les Prussiens, il est fouetté dans la forêt de Saint-Germain, puis incarcéré à Versailles. Après s'être évadé, il rejoint Tours, où Gambetta lui confie des dépêches pour Paris. Le 7 février, il est repéré par des guetteurs prussiens, qui l'abattent alors qu'il tentait de traverser la Seine à la nage à Carrières-sur-Seine.

Après l'occupation

Les Allemands quittent Saint-Germain-en-Laye du 6 au 12 mars 1871. À partir de cette date, deux grandes préoccupations rythment la vie de la cité : le dédommagement des pertes et dommages de guerre, et la guerre civile.

Dès le 13 mars 1871, le ministre de l'Intérieur demande aux préfets « de recueillir des informations aussi exacte que possible sur les charges que l'occupation du territoire par les armées allemandes a imposées à la population[24] ». Le 21 avril, il leur demande d'instituer des commissions cantonales chargées « de vérifier d'urgence l'exactitude des faits et des évaluations qui servent de base aux réclamations faites par les communes ou les particuliers à raison des contributions de guerre, réquisitions et autres charges résultant de l'occupation du territoire[25] ». Le 15 mai, les commissions de la Seine-et-Oise étant constituées[26], la préfecture

---

[23] *Ibid.*, p. 272.

[24] Archives départementales des Yvelines, 8R 19, *Occupation prussienne. – Nomination de Commissions cantonales. – Instructions du Préfet*. p. 4.

[25] *Ibidem*, p. 1.

[26] La commission responsable du canton de Saint-Germain-en-Laye est composé de :
- M. de Breuvery, conseiller général à Saint-Germain-en-Laye,
- M. le comte de Beaurepaire, conseiller d'arrondissement à Saint-Germain-en-Laye,
- M. Despeaux, juge de paix à Saint-Germain-en-Laye,

leur envoie un document type afin qu'elles puissent lister les contributions de guerres et les impôts payés aux autorités allemandes. Entretemps, la commission municipale de Saint-Germain-en-Laye avait déjà demandé aux habitants de lui indiquer l'estimation des dégâts occasionnés par l'occupant, ce qui permet le remboursement aux habitants des sommes dépensées pour la nourriture et le logement des occupants, soit 1 600 000 francs[27]. Pour la ville, les procédures sont longues et il faut attendre la fin de l'année 1872 pour que la totalité des dédommagements lui soit versée.

Par ailleurs, les combats du printemps 1871 sont suivis avec attention, Saint-Germain-en-Laye accueillant, après Versailles, le plus fort contingent de soldats de l'Armée de Versailles, d'une part, et le plus important flux de réfugiés parisiens, d'autre part.

La ville compte ainsi plus de 22 000 âmes à la fin du printemps 1871. Le repli du gouvernement à Versailles le soir du 18 mars et la proclamation de la Commune de Paris le 28 mars n'occasionnent aucun trouble à Saint-Germain-en-Laye. En revanche, l'évolution des combats autour de Paris, de la fin du mois d'avril au milieu du mois de mai est suivie avec attention, par voie de presse, d'affichage ou par les récits mêmes des combattants de l'Armée de Versailles. Les Saint-Germanois peuvent suivre, de loin, depuis la grande terrasse l'évolution des combats et, à partir du 23 mai, des incendies de la Semaine sanglante. Le 24 mai, des morceaux de papiers carbonisés tombent sur la ville de Saint-Germain-en-Laye : le vent y apporte les restes des milliers de documents du ministère des Finances incendié. Le lendemain, les pompiers de la ville sont réquisitionnés par le gouvernement et, jusqu'au 28 mai, participent à l'extinction des incendies du Louvre et du Palais-Royal. Ils sont accueillis en héros à leur retour, le soir du 28 mai.

Comme bien des villes franciliennes, Saint-Germain-en-Laye a souffert de l'occupation allemande puis, de manière beaucoup plus indirecte, de la tension et des combats relatifs au siège de Paris. Cependant, le caractère globalement docile de la ville et de ses habitants lui évite des répressions violentes de la part de l'occupant, comme dans le Mantois. Pour autant, les méthodes employées par les Allemands à Saint-Germain-en-Laye sont les mêmes que dans

---

- M. Masson, notaire et maire de Saint-Germain-en-Laye,
- M. Maignien, contrôleur des contributions directes,
- M. Cammas, adjoint au maire de Maisons-sur-Seine,
- M. Brémont, adjoint au maire de Croissy,
- M. Laubeuf, conseiller municipal de Chatou,
- M. Lapierre, maire de Chambourcy.

[27] Soit, pour donner une idée approximative, environ 18,2 millions d'euros actuels si l'on se réfère au prix du pain.

le reste des départements envahis : le premier contact établi avec l'autorité municipale, une importante demande d'indemnité, assortie d'une violente menace (incendie de la ville ou exécution des édiles locaux), est formulée. Le passage à l'acte est très rare – lorsque c'est le cas, il s'agit généralement de représailles à la suite d'actions de francs-tireurs – et ces menaces servent surtout de moyens de pression pour obtenir rapidement argent, vivres ou matériels.

Après la signature du traité de Francfort et la chute de la Commune de Paris, la vie retrouve son cours à Saint-Germain-en-Laye ; l'activité économique – aidée par la présence de l'armée et des Parisiens réfugiés – reprend progressivement et la fête des Loges est ouverte le 12 août 1871. La mémoire de la guerre et du siège se matérialise très vite : le 21 novembre 1871, un monument à la mémoire des soldats français morts à Saint-Germain-en-Laye pendant le siège de Paris est inauguré dans le cimetière ancien.